ASSEMBLEE GENERALE
25 JUILLET 2025

LRCR/DM-ND/25-07-25/332

Présents :
ANGELINI G (RC LUCCIANA : 8 voix), GIAMARCHI A (CASINCA XV : 0 voix), MAURICETTE O (Bastia XV : 9 voix), SIRAUD L (S CAPICURSINU XV : 2 voix).

Présents en distanciel : DESTAILLEUR A (C.R.A.B XV : 7 voix), BARREL J (PORTIVECHJU RUGBY : 4 voix), PRIETTO C (AS Ventiseri : 2 voix), VOGLIMACCI M (RC Ajaccien : 9 voix).

Absents : CERBERA S (PASSIONI RUGBY : 0 voix), BAILLET T (RCOARV : 3 voix), CORRAZZINI PA (CORTE RC : 2 voix), FRANCESCHI T (RC NEBBIU : 4 voix), GRANGER S (RUGBY BIENVEILLANT D'AJACCIO : 3 voix), LANFRANCHI A (RC CARGESE OUEST CORSE : 2), NEGRI N (CIRC : 0 voix), PESCHEUX G (PORTO VECCHIO XV : 7 voix).

Assistent :
ANTONETTI P, BERGIER A, BONNEVAL T, DIONISI P, DUCREUX N, DUHAMEL J , GAYA L, JUGIE JP, MAIRE L, MARCELLESI D, MASSABEAU L, MAURICETTE O, ORSINI F, PAGLIAI C, PILLET F, POCQ D.

Début séance à 11H00

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les statuts peut délibérer.

Le Président remercie les présents, il rappelle à tous l'importance de ces réunions offrant un temps d'échanges.

Il commence la présentation du RAPPORT MORAL 2024/2025 *(ANNEXE 1)* :
La prise de fonction de la nouvelle mandature s'est faite fin décembre, ne facilitant pas la mise en place de nouveaux projets, il a donc a été décidé lors du 1er Bureau Directeur de poursuivre les engagements de l'équipe précédente.
Cependant le programme SEVEN a été modifié, la gestion paraissait trop chère et trop mal orientée, sans parler du télescopage des dates avec les championnats R1 et R2, puis du WINTER.
1 seule journée d'entrainement a pu être réalisée et 1 déplacement à MEZE en juin pour la SQUADRA CORSA.
Le partenariat avec le MHR est arrivé à son terme et n'a pas été renouvelé : il ne correspondait pas avec la réalité financière.
Le bureau directeur a pu se réunir tous les 15 jours et des décisions ont été prises en faveur des clubs :

- Programme VIAGHJA , aide permettant aux clubs le déplacement en fin de saison d'une équipe EDR de 20 enfants à raison de 100€/licencié, le montant a été porté exceptionnellement cette saison à 3500€.
- Réduction des frais de dossier LIGUE à 10€/LICENCE dès la 2ème bascule 2024/2025, ce qui représente un abandon de 15000€/saison. Certaines Ligues ont des frais moins élevés sur les licences mais le volume traité engendre des recettes plus conséquentes.

BERGIER A intervient pour rappeler qu'une gratuité des frais de dossier pour toutes les licences féminines jusqu'aux F-18 avait été décidée.
Le président va se renseigner.

- Une aide complémentaire sera créditée aux clubs participant au championnat de France, complétant l'aide de 4000€ octroyée par la FFR pour couvrir la totalité des frais aériens. Les dirigeants veulent éviter les désistements à ces phases finales motivés par des raisons financières.
- Un moratoire a été mis en place pour faciliter le remboursement de la dette des clubs envers la LIGUE sur 4 ans.
- Le dialogue a été renoué avec la LIGUE SUD permettant à des membres de la LIGUE d'intégrer des commissions et nous tenir informé plus régulièrement, sur les décisions, calendriers, règlement...
- Renouvellement du partenariat avec la CORSICA FERRIES
- Elaboration d'un partenariat clair et bien défini avec AIR CORSICA, redéfinissant le tarif CONTINENT/CORSE/CONTINENT qui nous laisserait une marge de manœuvre plus grande avec les clubs continentaux, mais qui interdirait toute demande d'émission de billet résident hors groupe.

DESTAILLEUR A intervient pour souligner que les réservations ne peuvent pas toujours être faites dans les temps pour obtenir suffisamment de places et qu'il faudra cependant qu'AIR CORSICA considère le groupe malgré des départs différés.
Le Président lui assure qu'il y veillera.

Le Président évoque ensuite la présentation du POS 2024/2025 (Plan d'Orientation Stratégique) par ORLANDI O et POCQ D.
Il rappelle que cette présentation devait valider l'obtention de la part variable de la subvention FFR d'un montant de 55 000€ par la production de rapports d'activité, photos, factures... et elle a été fructueuse, nous félicitons les intervenants.

Il relate ensuite le séjour de 4 jours de GRILL Florian Président de la FFR sur notre ile, il a visité plusieurs clubs pour faire un état des lieux des installations sportives et les informer d'aides proposées par TOTAL ENERGIE visant à réhabiliter les infrastructures. Des dossiers ont été déposés par 2 ou 3 clubs.
Un temps d'échanges a été proposé à tous au cours d'une conférence à la citadelle de Bastia.
Il a assuré de sa bienveillance à l'égard de la LIGUE CORSE, pour preuve s'il en faut, la diminution minorée des subventions qui nous sont octroyées par rapport aux autres ligues (LIGUE CORSE -3%, autres ligues -5%).

Le Président affiche ensuite les résultats sportifs, il souligne une superbe année sportive pour le rugby corse, aussi bien pour les équipes séniors masculins, que les féminines et le développement des équipe F15 et F-18.
Il met en exergue également la progression de la formation des éducateurs et le bon esprit qui a régné sur les plateaux de rugby, préconisation de la FFR de favoriser l'esprit d'équipe par rapport à la compétition.

BERGIER A rappelle que 3 dates sont définies pour le CHALLENGE FEDERALE F15 et qu'il faut veiller à bien les flécher sur le calendrier EDR.
Le Président lui répond qu'à ce jour 2 dates seulement ont été actées budgétairement par le bureau pour ce challenge F15, que le 3ème déplacement sera envisagé rapidement.

Il évoque ensuite l'évolution du rugby corse, avec un travail à faire sur la fidélisation des licenciés, surtout chez les baby's où le renouvellement des licences est très faible.
On remarque une importante augmentation du nombre de licences séniors et une stagnation du nombre d'éducateurs.
Une nouvelle commission performance a été mise en place, elle est pilotée par AUGEY Emmanuel et sera chargée du suivi des licenciés repérés, leur progression, leur procurer les outils nécessaires et tout le soutien possible.

Concernant la communication, nous avons interrompu notre collaboration avec l'agence COMM'ON.
La commission communication dirigée par MAIRE Laurence se charge d'alimenter les réseaux sociaux et a repensé tout le site web de la LIGUE. Toutes les publications sont bilingues, les traductions étant assurées par DIONISI Petrusantu, reflet de notre engagement.
Notre site enregistre le plus grand nombre de visites au prorata du nombre de licenciés, la FFR nous a félicité.
Le Président remercie Laurence et Elsa pour ce résultat remarquable, il insiste sur la nécessité de faire parvenir des informations sur la vie et les évènements, pour créer du contenu.

Une grande campagne a été menée pour collecter la TAXE D'APPRENTISSAGE et le 1 er versement a été réalisé hier. Le résultat est décevant par le montant, les plus gros donateurs n'ont pas encore fléché la LIGUE comme organisme bénéficiaire, mais encourageant par le nombre de participants, le double par rapport à la campagne précédente. Pour autant, il reste une période de fléchage qui prendra fin en novembre, le bilan sera fait à ce moment.

La promotion des formations dispensées par la LIGUE va débuter sur les réseaux sociaux et l'élaboration d'un dossier complet de sponsoring est en cours...

La Collectivité de Corse, nous a fait parvenir la convention pour la saison 2024/2025 supplémentée de l'aide aux transports des clubs, nous craignons donc une globalisation de la subvention de fonctionnement pour les saisons à venir, bien que l'aide aux transports sportifs soit une branche de la continuité territoriale.

Un plateau EDR ligue sera organisé à la rentrée, nous vous tiendrons informés.
Dernier point, le nouveau POS 2025/2029 doit être présenté à la FFR d'ici la fin du mois.

Le Président demande s'il y a des questions.

Il n'y a pas de question donc il met le rapport moral au vote :
Vote pour : [41]
Vote contre : [0]
Abstention : [0]

Ne participe pas au Vote : [16]
Le rapport moral 2024/2025 est adopté à l'unanimité.

Le président donne la parole à MAURICETTE O pour la présentation de la situation financière au 31 MAI 2025 *(ANNEXE 2)* :
Il commente les postes qui révèlent de grands écarts avec le prévisionnel :

- Les salaires, l'embauche d'un Directeur de Ligue envisagée par la mandature précédente n'a pas pu être concrétisée
- La performance des produits de formation s'accompagne d'une augmentation logique des prestations de services afférentes. Cette activité est porteuse pour la Ligue
- Le poste voyages et déplacements subi la hausse des restes à charge des clubs engendrée par la baisse de l'aide FFR aux clubs corses, répercutée dans le transfert de charges de frais de transport

Il n'y a pas de question, aussi le Secrétaire Général passe au PREVISIONNEL 2025/2026 *(ANNEXE 3)* :
Les projections sont calquées sur le réalisé auquel ont été adjoints des projets tel que l'organisation d'un tournoi SEVEN.
A ce titre 150 000€ ont été prévus en charges sur le poste TOURNOI INTERNATIONAL SEVEN et 150 000€ dilués en produits à travers plusieurs comptes.
Nous avons réduit drastiquement le compte PARTENARIAT, à ce jour peu de sociétés choisissent la non déductibilité et il y avait confusion entre le compte PARTENARIAT et MECENAT.
Le prévisionnel est d'un montant de 2 217 500€.
Le président demande si il y a des questions sur ce prévisionnel et comme personne ne se manifeste il le met au vote.
Vote pour : [41]
Vote contre : [0]
Abstention : [0]
Ne participe pas au Vote : [16]
Le PREVISIONNEL de la saison 2025/2026 est adopté à l'unanimité pour un montant de 2 217 500€.

Le Président annonce qu'à la demande de la FFR nous devons procéder à la fermeture des COMITES DEPARTEMENTAUX 2A et 2B.

ORSINI F exprime son désaccord avec le volet partenariat présenté et son incompréhension quant à la demande de la FFR, puisque lors de la constitution de la LIGUE en 2018 toutes ces procédures avaient été effectuées. Attention à ne pas perdre à travers ces formalités des dotations financières (env. 8000€/an/CD) ou matérielles.
Le président lui répond qu'il fera le point avec la FFR sur ces démarches. Il demande à ORSINI F de préciser le désaccord sur le partenariat.
ORSINI F ne peut pas approuver le bilan négatif fait quant au partenariat avec les sociétés ALTRAD.
Le Président expose alors la balance dans laquelle pour 135 000€ de liquidités défiscalisables aux 2/3, soit une charge nette de env. 60 000€ et 50 000€ de mise à disposition sous forme d'intervenants, maillots et livres à destination des collèges. Nous avons organisé 5 matchs d'un cout moyen de 60 000€ (sans évoquer les

Harlequins). Il y a eu évidemment quelques recettes de billetterie et une subvention CDC lors du 1er match, mais sur cette balance nous sommes loin des 25% de contrepartie possible au mécène fixer par la loi fiscale.

ORSINI F tout cela ne prend pas en compte la visibilité que ces matchs a offert au rugby corse, la satisfaction des licenciés à assister à un match de haut niveau sur notre ile et la possibilité d'y convier et de fidéliser nos partenaires.
Le président lui assure que son équipe est bien consciente de l'importance de pérenniser ce genre d'évènements, mais qu'il faut garder une logique financière qui ne nuise pas aux intérêts de la Ligue.

GIAMARCHI A prend la parole, il rappelle qu'il a toujours été solidaire avec le rugby corse et revient sur l'organisation de SEVEN lors de la saison écoulée. Les équipes R1 et R2 ont dû assurer 22 matchs en phase de qualification, il était donc difficile de maintenir des journées de préparation, il espère que cette année avec la réduction du nombre de clubs/poule, ce problème sera résolu.

Le Président annonce la décision de la commission EDR de favoriser les ½ plateaux, épargnant ainsi aux équipes beaucoup d'heures de transport et offrant la possibilité au BABY's de se déplacer, puisqu'ils ne peuvent pas effectuer de déplacement de plus de 50 km.
VOGLIMACCI M souligne qu'il s'agit d'une 1ere phase test, il peut y avoir un déséquilibre rapport au nombre de licenciés par bassin, auquel cas un retour en arrière devra être effectué.

La réactivation du club de BONIFACIO est annoncée, il sera une antenne de PORTO VECCHIO XV et le RC LUCCIANA créé une antenne à CERVIONI pour l'entrainement de baby's. Il faut tant que ce peut utiliser les ressources et logistiques locales pour mettre en place des annexes des clubs permettant de délocaliser des entrainements et drainer une population plus éloignée.

BARREL J évoque un problème de communication entre formateurs et éducateurs et de format de formation au brevet fédéral.
Le président fait part de l'organisation qui va être mise en place lors de la prochaine saison, divisant la région en 4 bassins et la rematérialisation de la formation, il faut absolument réduire les sessions en visio, qui sont fastidieuses et n'apportent aucun plaisir. Faire du CAMP DES VENDANGES un temps fort et d'échanges de la saison, cérémonialiser la formation et créer un esprit d'équipe EDUCATEUR.

BONNEVAL-VESCOVALI T demande qui seront les intervenants qui vont assurer les interventions dans les clubs.

Il s'agirait de prestataires de services à env. 12h/semaine (1/3 temps),
SABUCO B serait en charge du RCA, RCCOC et RCOARV
1 intervenant de PVXV, BONIFACIO et ASV
PELAGE YA du RCL, RCC et CRAB
1 intervenant de BXV, RCN et SC
Il rappelle qu'une aide de 3000€ pour 200h est accordée aux clubs pour les interventions dans les écoles sur présentation des documents requis signés par les écoles.

BERGIER A revient sur l'organisation du calendrier du CHALLENGE FEDERAL FEMININ et de son cahier des charges.
La saison est coupée en 2 périodes :
Septembre-décembre= journées découvertes accessibles à toutes sous couvert de l'assurance de masse FFR.
Il faudrait identifier ces journées sur le calendrier EDR.
Janvier-mai=compétition réservée aux licenciées.
Il tient à féliciter les équipes féminines, il rappelle qu'en début de saison l'équipe cadette était composée de 8 licenciées, aujourd'hui elles sont 18 !
Il souhaite que les clubs s'investissent dans le développement de ce projet, ce doit devenir un projet club.
Le Président le remercie pour ce beau travail.

MASSABEAU L souhaite savoir qui fixe le cahier des charges des brevets fédéraux.
MAURICETTE O lui répond que c'est la FFR, mais chaque ligue défini le contenue et les grilles d'évaluation
MASSABEAU L un effort doit être fait sur la valorisation, il faut être bon pour garder les licenciés.
MAURICETTE O un travail est prévu pour cette revalorisation des éducateurs avec des éléments factuels, symboliques mais essentiels. La réédition d'une charte aussi est en projet.

POCQ D prend la parole pour informer les clubs que l'aide à l'apprentissage versée par l'ASP est passée de 6000€ à 5000€. Il précise que les bénévoles peuvent intervenir dans les écoles sans rémunération et sous réserve d'accréditation.

JUGIE JP informe l'assemblée que la ligue a perdu 1 place de REPRESENTANT FEDERAL, GALLIANA C a donc été déclassé, de même NAPOLI A monte en FEDERALE 2 et POCQ D est déclassé en REGIONALE.
A noter aussi :
La qualité ARBITRE ne sera octroyée que sur réussite des tests fin aout.
La charte de l'arbitrage a changé, un arbitre devra avoir 4 matchs pour être actif et avoir officié sur 10 matchs pour que sont club obtienne le point bonus.
POCQ D a obtenu la médaille d'argent de l'arbitrage et MANCIET B la médaille de bronze.

Il n'y a plus de question, ni de remarque.

Le Président clôture la séance à 14h00.

Le Président,	Le Secrétaire Général,	Le Trésorier,
MARCELLESI Dominique,	MAURICETTE Olivier,	ORLANDI Olivier.





RAPPORT MORAL

SAISON 2024-2025

RAPPORT MORAL

SAISON 2024-2025

1) Une année de transition :

Les élections fédérales et régionales ont eu lieu entre les mois d'octobre et décembre (pour la ligue Corse) 2024.

Concernant notre ligue il fut nécessaire d'avoir recours à deux élections afin qu'un nouveau bureau soit élu. Ce qui a reporté à mi-janvier 2025 la prise de fonction efficiente de la nouvelle mandature.

Amené par son nouveau Président, Dumè MARCELLESI, le nouveau comité directeur s'est, durant les mois de janvier et février 2025, progressivement mis en place.

RAPPORT MORAL

SAISON 2024-2025

2) Les grandes lignes pour terminer l'année sportive :

- La nouvelle mandature prenant la main en milieu d'exercice a pris la décision de ne pas bouger les lignes tracées pour l'année sportive en cours et de maintenir les objectifs, les programmations et les budgets établis préalablement.
- Seul bémol, les dates de Seven qui étaient en télescopage avec les championnats PACA R1 et R2 et qui n'ont donc pas permis les participations initialement prévues.
- Une évolution du nombre de licenciés en hausse de 11% sur l'année puisque nous passons de 1379 licenciés à N-1 à 1534 cette année.
- La question de la pertinence des investissements lourds consacrés à la promotion du rugby tant pour la venue des springboks que du MHR s'est posée et sera appréhendée de manière plus opportuniste.

RAPPORT MORAL

SAISON 2024-2025

3) Les décisions du bureau pour terminer l'année sportive :

- Les décisions qui ont été prises pour la fin de l'année et pour engager la prochaine :
- Création d'un programme d'aide aux clubs pour leurs voyages de fin d'année EDR : programme VIAGHJA.
  Décision d'augmenter le forfait maximum à 3500 Euros par club présentant un dossier complet.
- Réduction à 10 euros pour les coûts ligue de licence dès la dernière bascule 2024/2025.
- Accompagnement des clubs dans leurs parcours en championnat de France avec la prise en charge de 100% de leurs frais de déplacement.
- Engagement d'une équipe Seven pour les finales du championnat de France amateur.
- Création d'un moratoire de remboursement des dettes clubs sur la durée de la mandature (4 ans).

RAPPORT MORAL

SAISON 2024-2025

4) Restauration d'un climat de partenariat et d'entraide avec la ligue Sud:

Dès janvier nous avons pris attache avec nos collègues et amis de la ligue Sud afin de restaurer un cadre de confiance et de travail fortement dégradé. Nous avons pu dès lors réintégrer les commissions régaliennes avec trois représentants :

- Commissions de discipline : Alain DEL MORO
- Commission des litiges : André GIAMARCHI
- Commission d'appel : Pierre Yves DIONISI

En parallèle nomination de Jérôme DUHAMEL à la commission des épreuves.

Nous avons également signé un partenariat avec Corsica ferries et finalisons un contrat de partenariat avec Air Corsica, afin de favoriser les échanges entre nos deux ligues à moindre coûts.

RAPPORT MORAL

SAISON 2024-2025

5) Le Plan d'Orientation Stratégique (POS) 2024-25 :

Une découverte pour la nouvelle mandature.

4ème et dernière année du plan pluriannuel 2020/2024 : nous avons pu modifier un grand nombre de critères précédemment inscrits et qui pour beaucoup, étaient conditionnés par un partenariat avec le MHR.

Compte tenu des enjeux financiers, 55 K€ étaient en balance en tant que variable des subventions de la FFR, nous avons pris la décision de réorienter nos actions sur des éléments mesurables et réalisées par les équipes de la ligue et par les clubs.

Le dossier ainsi réagencé présenté par David POCQ et Olivier ORLANDI, a trouvé un écho favorable auprès de la FFR et permis l'obtention de la totalité de l'enveloppe variable des subventions de la FFR.

RAPPORT MORAL

SAISON 2024-2025

6) La venue sur l'île du Président de la FFR :

Pour la première fois (au moins depuis bien longtemps), un président en exercice de la FFR est venu passé quatre jours sur l'île pour faire le tour des particularismes de notre pratique et de notre territoire.

Cheville ouvrière de cette visite, le Président a pu accompagner Florian Grill dans tous ses déplacements en visitant les clubs d'Ajaccio, de Bastia, de Lucciana, de Ventiseri et de Porto Vecchio. Partout, son sens de l'écoute, sa volonté de faire progresser le rugby, son enthousiasme communicatif ont fait mouche.

Plusieurs chantiers ont pu être ouverts comme, la possibilité via des fonds spécifiques de rénovation d'installations sportives, la participation de la FFR pour soutenir le développement du rugby insulaire etc...

RAPPORT MORAL

SAISON 2024-2025

RÉSULTATS SPORTIFS

RAPPORT MORAL

SAISON 2024-2025

Une superbe année sportive pour le rugby corse :

- Les Ponettes Championnes PACA : un superbe parcours après une difficile décision de repartir à X en régional dans une phase de reconstruction.
- U16 CISMONTE : finaliste PACA malheureux en R2. après un parcours sans fautes puisque invaincus, nos jeunes ne se sont inclinés qu'en finale sur le terrain des pros de Nice. Ils ont gagné leur place pour évoluer en R1 l'année prochaine.
- RC LUCCIANA : ¼ de finaliste du championnat de France de Promotion R1 après un superbe parcours.
- BASTIA XV : ½ finaliste malheureux puisque défait à domicile d'un point pour le match de la montée en R1, partie remise.
- U19 PUMONTI : ½ finaliste du championnat R2 PACA.
- Des équipes F-18 et F-15 engagées dans le championnat régional et qui ont progressé et brillé tout au long de l'année.
- Trois équipes séniors qui se maintiennent en R1 dans un championnat relevé et deux en R2.

RAPPORT MORAL

SAISON 2024-2025

CHAMPIONNAT F+18 RÉGIONAL À X



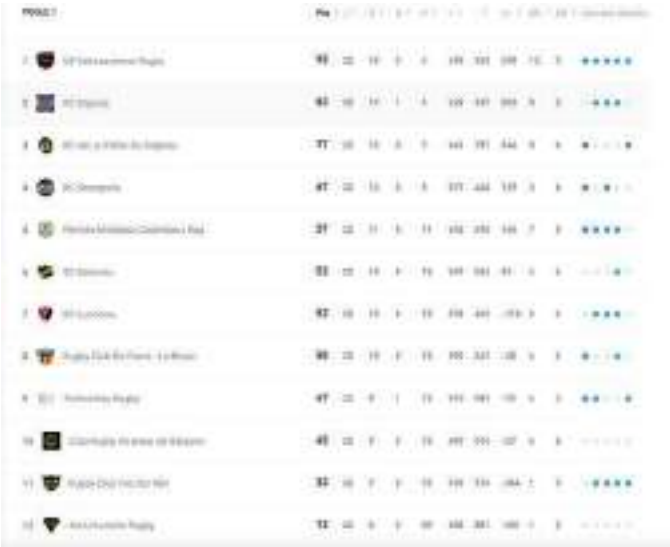
POULE 1	Pts										
1	Les Pavettes	35	8	7	0	1	220	152	221	4	1
2	Ros Feminines Ouest Var FFR à X	31	8	4	0	2	229	198	114	4	1
3	Avignon Le Pontet Rugby	23	8	4	0	4	237	237	0	2	2
4	RC Vallaurisien	8	8	1	0	6	144	341	-195	0	0
5	Ros Union Vttre Duboucas FFR à X	7	8	1	0	0	166	304	-148	1	3



RAPPORT MORAL

SAISON 2024-2025

CHAMPIONNAT SENIOR R1

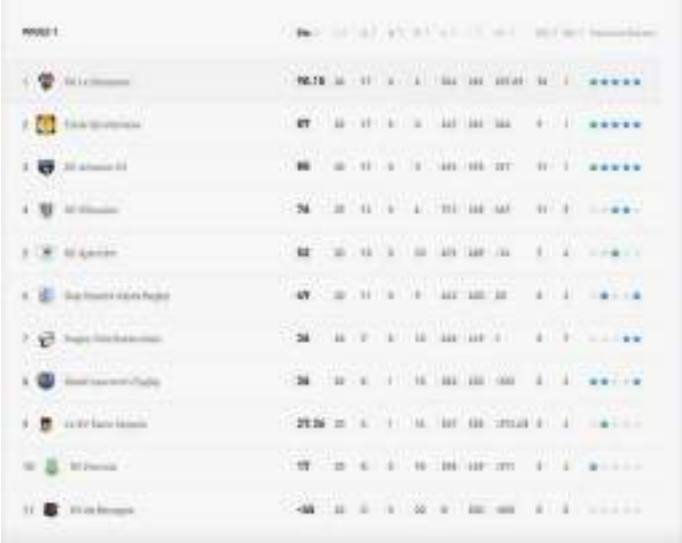




RAPPORT MORAL

SAISON 2024-2025

CHAMPIONNATS SENIOR R2







RAPPORT MORAL

SAISON 2024-2025

CHAMPIONNATS U19 R2





RAPPORT MORAL

SAISON 2024-2025

CHAMPIONNATS F-18 RÉGIONAL À X

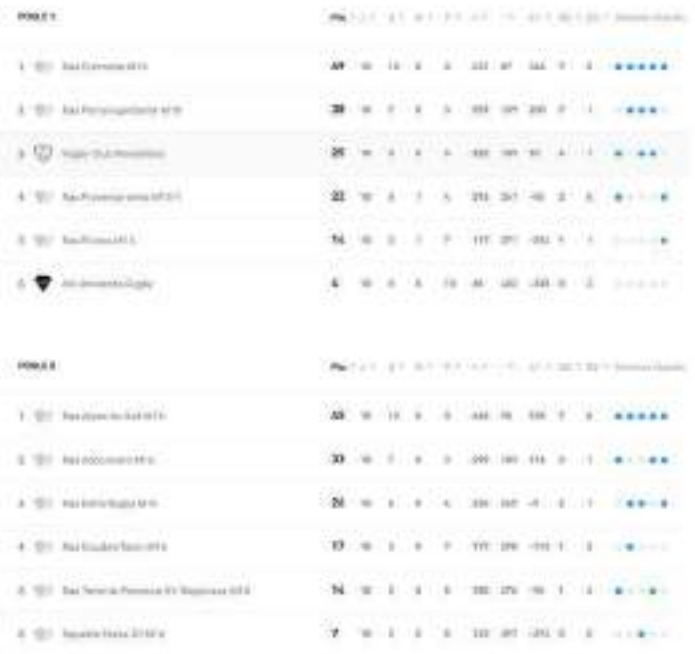
POULE 1	Pts									
1	FC de La Vallee Du Gapeau	32	6	6	1	1	377	160	217	5	1
2	Etoile Sp Monteux	24	6	5	1	2	333	337	-4	2	0
3	US Valreassienne Rugby	21	6	4	0	4	249	274	35	4	1
4	Les Pirates F 18	19	6	4	0	4	226	273	-48	3	0
5	Ras Smus/Bdr Fm18 à X	-16	6	0	0	6	0	200	-200	0	0

Avec 5 joueuses ayant également évolué en Élite à XV avec le Ras Bouches du Rhone

RAPPORT MORAL

SAISON 2024-2025

CHAMPIONNATS U16 R2





RAPPORT MORAL

SAISON 2024-2025

Nos EDR en progression achèvent une belle et riche année :

- Progression du nombre d'éducateurs en formation (quasi 100%)
- Un état d'esprit à souligner en faveur de l'éducation avant la compétition
- De la bonne humeur, des jeunes fiers de leurs couleurs et des rencontres endiablées ont ponctué cette année.
- Quelques réglages sont nécessaires pour l'année prochaine sur la programmation et l'organisation générale, tâches auxquelles s'est déjà attelé l'équipe de la commission EDR amené par Christophe et Max.

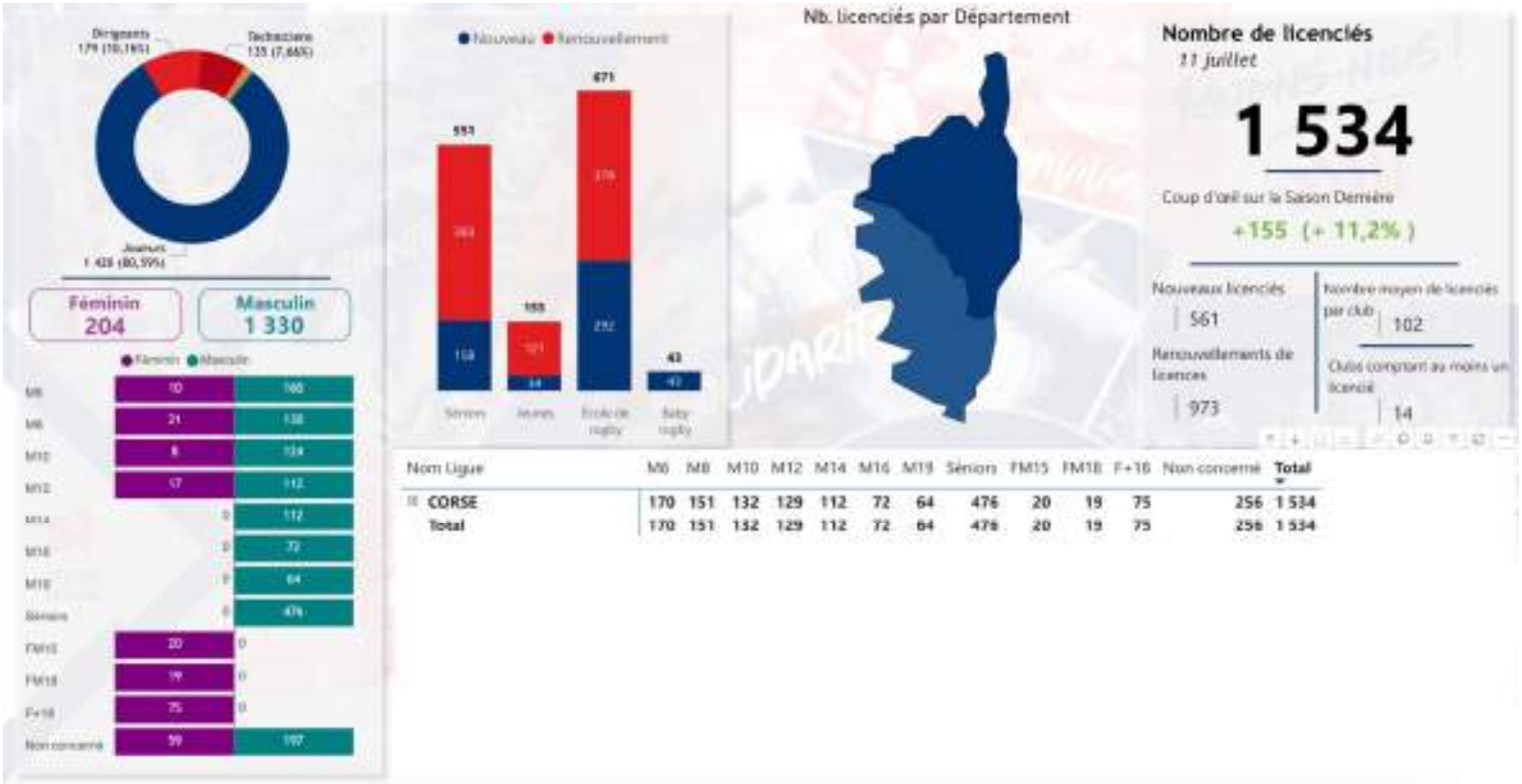
RAPPORT MORAL

SAISON 2024-2025

ÉVOLUTION DU RUGBY CORSE

RAPPORT MORAL

SAISON 2024-2025

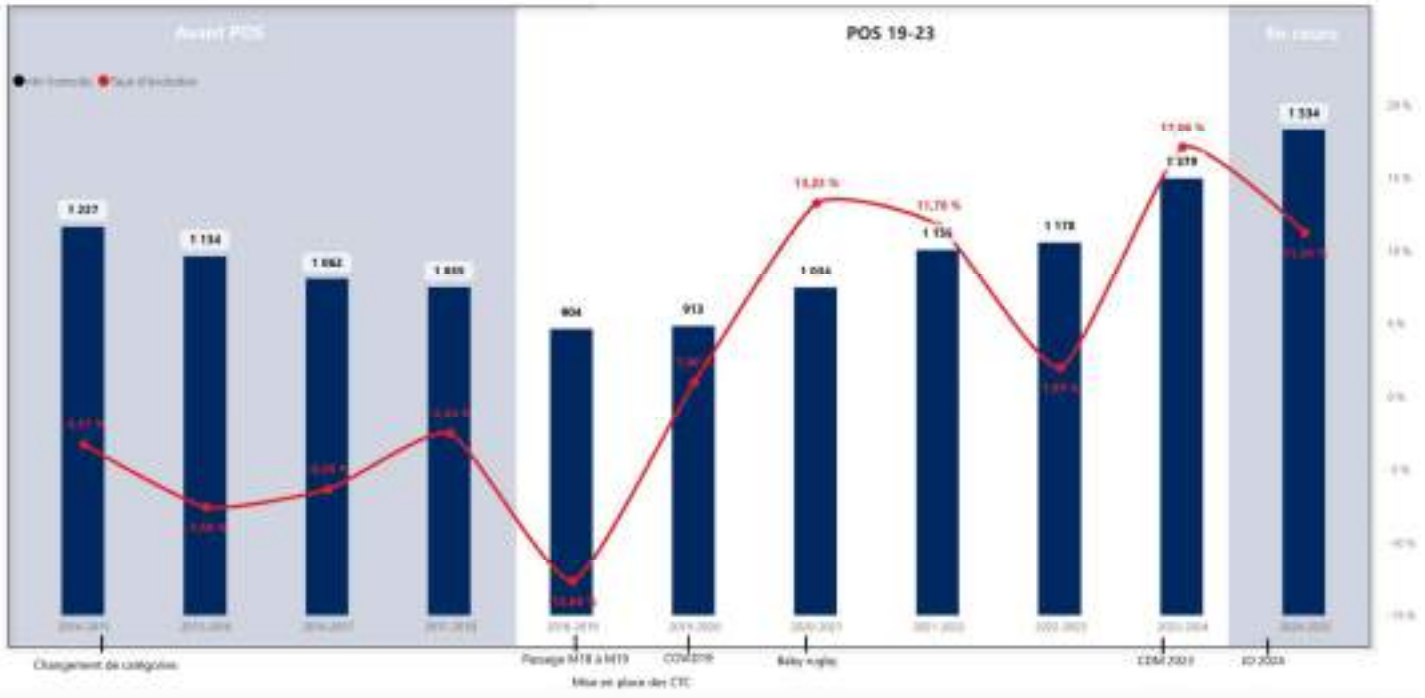


Nom Ligue	M6	M8	M10	M12	M14	M16	M18	Séniors	FM15	FM18	F+16	Non concerné	Total
CORSE	170	151	132	129	112	72	64	476	20	19	75	256	1 534
Total	170	151	132	129	112	72	64	476	20	19	75	256	1 534

RAPPORT MORAL

SAISON 2024-2025

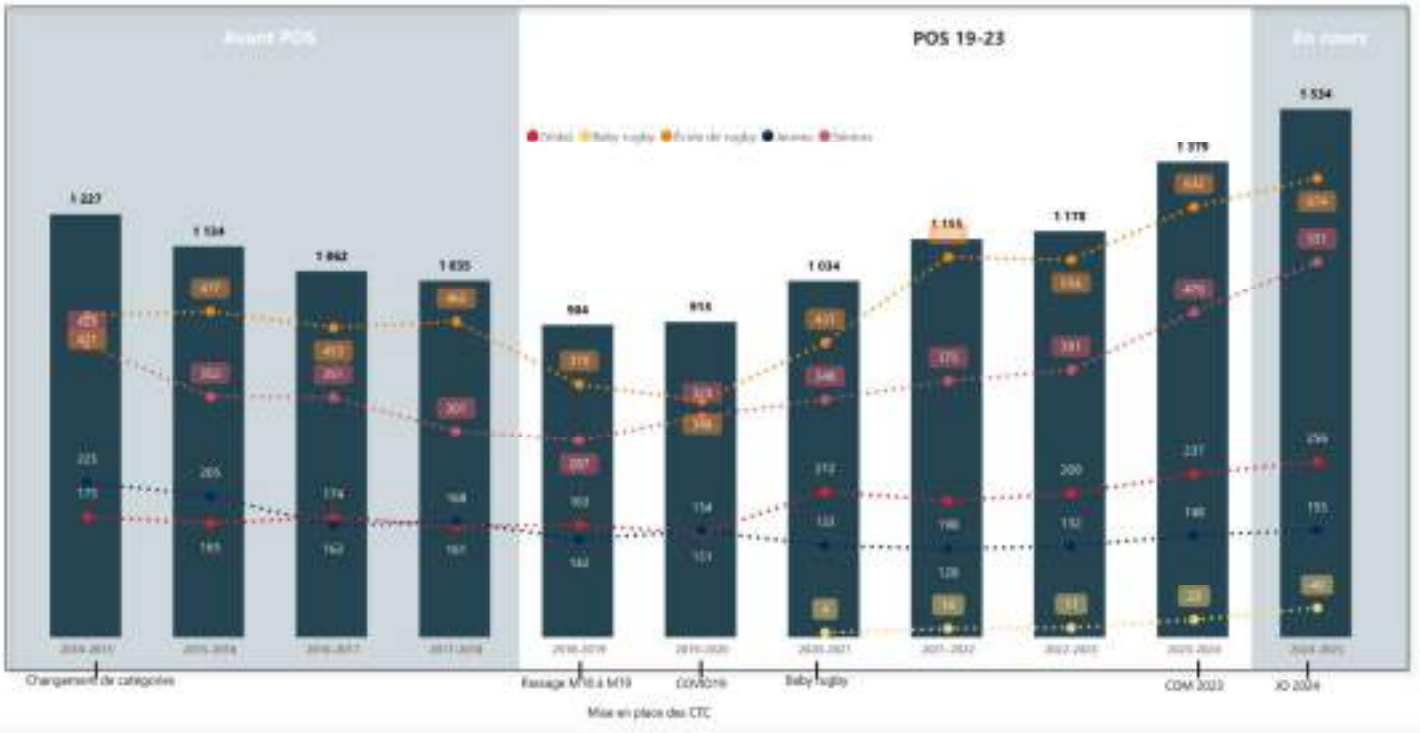
Évolution du nombre de licenciés



RAPPORT MORAL

SAISON 2024-2025

Évolution du nombre de licenciés par effectifs



RAPPORT MORAL

SAISON 2024-2025

Évolution de la féminisation de nos licences

EDR



JEUNES



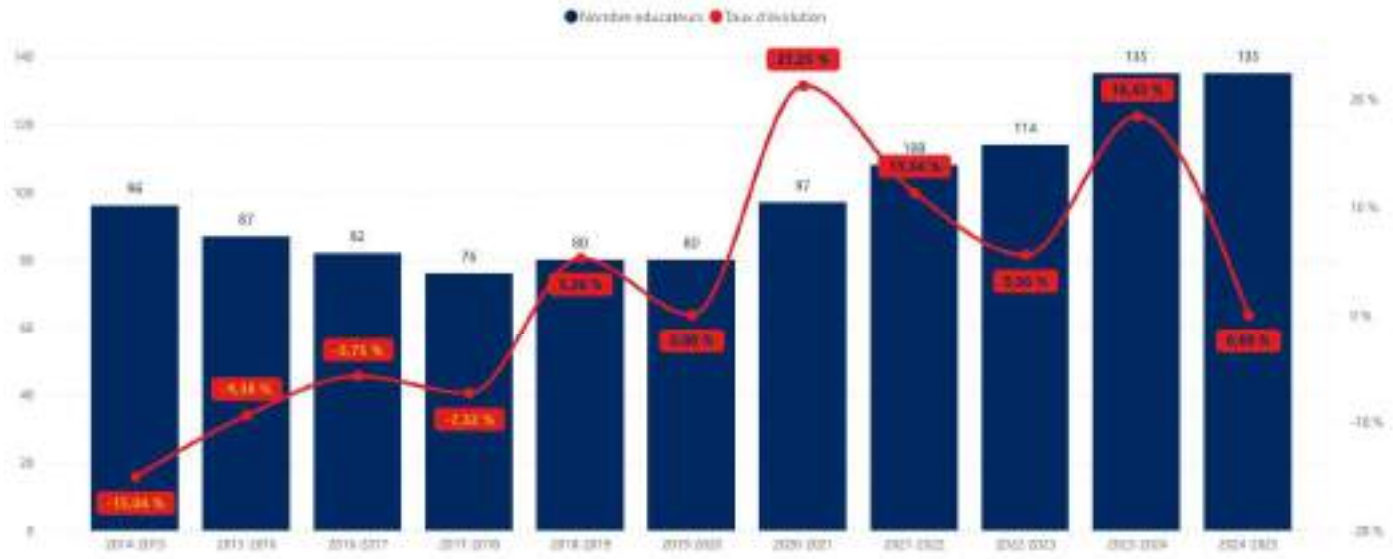
SENIORS



RAPPORT MORAL

SAISON 2024-2025

Évolution du nombre d'éducateurs



Nom qualité	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Educateur en cours de formation (y compris mineur)	25	22	28	19	25	30	45	52	39	39	38
Educateur ou Entraîneur					57	50	55	75	75	94	97

RAPPORT MORAL

SAISON 2024-2025

LES COMMISSIONS

RAPPORT MORAL

SAISON 2024-2025

Coordination

- Commission EDR : Christophe CHOMEAU et Maxime TOMI
- Commission Féminine : Elsa CATELIN, Agnès DESTAILLEUR, Alain BERGIER
- Commission RF et Arbitres : Jean Pierre JUGIE, David POCQ
- Commission Seven : JB BELANGER, Dimitri GALANO
- Commission Squadra CORSA : André GIAMARCHI, Pierre-Yves DIONISI
- Commission Formation : Olivier MAURICETTE, David POCQ
- Commission Communication : Laurence MAIRE
- Commission Affiliation : David POCQ
- Commission U16 et U19 : Marie VOGLIMACCI, Gerald ANGELINI
- Commission Performance : Emmanuel AUGEY
- Commission Nouvelles Pratiques : Dimitri GALANO

RAPPORT MORAL

SAISON 2024-2025

Commissions à mettre en place

- Médicale
- Éthique, violence et addictions
- Monde scolaire

RAPPORT MORAL

SAISON 2024-2025

LA COMMUNICATION

RAPPORT MORAL

SAISON 2024-2025

Plusieurs axes ont été développés :

- Reprise et refonte complète du site www.liguecorse.ffr.fr abandonné depuis 2019.
  Ce site est actuellement le 1er site visité de toutes les ligues en proportion du nombre de licenciés
- Publication sur Facebook et Instagram en bilingue au rythme d'une publication par jour (avant 1 tous les 3 jours), avec un accroissement du nombre des followers et interactions
  Création de la page Linkedin de la Ligue (239 followers)
- Mise en place d'une communication bilingue corse et français
- Affiche sur le respect des joueurs, arbitres durant les matchs
- Campagne Taxe d'apprentissage (flyer et courrier envoyé à toutes les entreprises corses)

RAPPORT MORAL

SAISON 2024-2025

En préparation et objectifs:

- Une campagne de promotion des formations de la Ligue
- Un dossier de sponsoring pour pouvoir démarcher des partenaires premium
- Un calendrier rédactionnel digital bâti à partir des axes du plan stratégique
- Des process pour pouvoir avoir les informations des commissions ou des actualités par anticipation et ne pas rater d'opportunités
- La création de contenus pour le site internet capables d'être repris par la presse régionale et presse spécialisée sport du continent voire la FFR
- Le développement de la communauté entreprise sur Linkedin
- L'augmentation globale de notre communauté en nombre de followers pour une plus grande performance renvoyée au club (inscriptions, promotion du sport, licences, recrutement etc…)

RAPPORT MORAL

SAISON 2024-2025

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

RAPPORT MORAL

SAISON 2024-2025

Une année pleine de promesse pour l'avenir du rugby insulaire avec une progression

- du nombre de licenciés,
- de la formation,
- des résultats sportifs,
- de la féminisation des licences,
- de la communication et du partage d'information.

RAPPORT MORAL

SAISON 2024-2025

De nombreux défis nous font face :

- Poursuite de la structuration de la ligue (contracts, process, admin, RH, comm etc),
- Consolidation du modèle financier dans un environnement incertain,
- Intensification de l'accompagnement des clubs et surtout des EDR,
- Rayonnement à l'intérieur et à l'extérieur de la Corse.

RAPPORT MORAL

SAISON 2024-2025

Un nouveau POS pour 2025/2029, orienté sur les grands axes stratégiques annoncés par le Président lors de sa prise de fonction :

- Formation des dirigeants, éducateurs et joueurs,
- Maillage du territoire avec deux nouveaux appuis en plus de nos deux CTC,
- La création d'un poste de superviseur de ligue,
- Des moyens humains supplémentaires au service des clubs pour un suivi efficient et de proximité,
- La préparation au haut niveau,
- La Ligue à missions.

Ligue Régionale Corse De Rugby

Forti seremu si uniti simu

CHARGES	PREVISIONNEL 2024/2025	REALISE AU 31/05/25	%	PRODUITS	PREVISIONNEL 2024/2025	REALISE AU 31/05/25	%
ELECTRICITE	3 500 €	3 731 €	107%	REVENTE BILLETS DE MATCH	15 000 €	11 833 €	79%
CARBURANT	18 000 €	10 722 €	60%				
FOURNITURES CONSOMMABLES	7 000 €	1 056 €	15%	PARTENARIAT	100 000 €	43 200 €	43%
PETITS EQUIPEMENTS	20 000 €	11 539 €	58%	AMENDES SANCTIONS	1 000 €	4 650 €	465%
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 000 €	1 807 €	60%	RECETTES ENGAGEMENTS	3 000 €		0%
MATERIELS SPORTIFS + TROPHEES + PHARMACII	20 000 €	359 €	2%	FRAIS DOSSIERS CTCR	25 000 €	26 980 €	108%
BILLET DE MATCH FFR	15 000 €	14 033 €	94%	RECETTE TAXE APPRENTISSAGE	50 000 €	59 567 €	119%
PRESTATIONS DE SERVICE	80 000 €	83 477 €	104%	FORMATION FEDERALE ET CQP	10 000 €		0%
LOCATIONS	5 000 €	5 752 €	115%	FORMATION PSC1		2 630 €	
PRESTATIONS DE SERVICE BPJEPS	120 000 €	188 217 €	157%	BPJEPS	300 000 €	427 585 €	143%
LOC. ENTRET. MAT. BUREAU + STANDARD	8 000 €	12 657 €	158%				
ENTRETIEN & REP. DES LOCAUX	10 000 €	3 672 €	37%	CDC SUBVENTION	100 000 €		0%
MAT DE TRANSPORT + ENTRETIEN	22 754 €	18 159 €	80%	CDC CONVENTION TRIENNALE	150 000 €	150 000 €	100%
MAINTENANCE INFORMATIQUE	7 000 €	7 011 €	100%	CDC ANS	24 000 €		0%
ASSURANCES	10 000 €	10 255 €	103%	CDC ANS FDS			
SEMINAIRES & FORMATION	1 000 €		0%	DRJSCS SUBV CAMP DES VENDANGES			
HONORAIRES	10 000 €	4 530 €	45%				
COMMUNICATION	27 000 €	14 775 €	55%	FFR SUBVENTION CTC	120 000 €	120 282 €	100%
CADEAUX	1 500 €	6 428 €	429%	FFR DEVELOPPEMENT RUGBY CORSE/CONT./CORSE	500 000 €	459 298 €	92%
DOCUMENTATION GLE + PUBLICATION	500 €	434 €	87%	FFR AUTRE SUBVENTION	36 500 €	-9 904 €	-27%
VOYAGES & DEPLACEMENTS	200 000 €	344 106 €	172%	FFR SUBVENTION CRT 2EME GENERATION		25 000 €	
DEPLACEMENTS SELECTIONS	77 374 €	27 504 €	36%	FFR SUBVENTION FONCTIONNEMENT + POS	155 874 €	122 500 €	79%
DEPLACEMENTS CORSE/CONTINENT/CORSE	500 000 €	459 298 €	92%	SUBVENTION ETAT AIDE A L EMPLOI		7 188 €	
INDEMNITES KILOMETRIQUES	5 000 €	3 011 €	60%				
MISSIONS	5 000 €	2 258 €	45%	DONS MECENATS		45 697 €	
RECEPTION	202 000 €	93 511 €	46%				
FRAIS POSTAUX & TELECOMMUNICATION	5 000 €	4 280 €	86%	PRODUITS FINANCIERS	9 000 €	13 583 €	151%
COTISATIONS DIVERSES	500 €	1 398 €	280%	QUOTE PART DES SUBVENTION VIREES	35 982 €		0%
FRAIS & INTERETS BANCAIRES	1 500 €	1 645 €	110%	TRANSFERT CHARGES EXPLOITATIONS	25 000 €	36 983 €	148%
IMPOTS & TAXES	20 000 €	16 079 €	80%	TRANSFERT CHARGES EXPLOITATIONS TRANSPORT	115 000 €	208 678 €	181%
SALAIRES & CHARGES SOCIALES	289 728 €	224 334 €	77%	PRODUITS ACTIVITES ANNEXES			
EMPRUNTS & AMORTISSEMENTS	80 000 €	80 000 €	100%	RECETTE MANIFESTATIONS		41 027 €	
AMENDES PENALITES		45 €		PRODUITS EXERCICE ANTERIEUR			
CHARGES SUR EXERCICE ANTERIEUR		5 190 €		PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE		0 €	
DIVERS		7 €					
CHARGES EXCEPTIONNELLES							
EMPLOI CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES: PERSO	180 000 €	180 000 €	100%	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE: BENEVO	180 000 €	180 000 €	
TOTAL CHARGES	***1 955 356,00 €***	***1 841 277,69 €***	***94%***	***TOTAL PRODUITS***	***1 955 356,00 €***	***1 976 777,00 €***	***101%***

RESULTAT 135 499,31 €

Ligue Régionale Corse De Rugby

Forti seremu si uniti simu

CHARGES	REALISE AU 31/05/25	PREVISONNEL 2025/2026	PRODUITS	REALISE AU 31/05/25	PREVISONNEL 2025/2026
ELECTRICITE	3 731 €	4 000 €	REVENTE BILLETS DE MATCH	11 833 €	15 000 €
CARBURANT	10 722 €	12 000 €			
FOURNITURES CONSOMMABLES	1 056 €	5 000 €	PARTENARIAT	43 200 €	15 000 €
PETITS EQUIPEMENTS	11 539 €	12 000 €	AMENDES SANCTIONS	4 650 €	1 000 €
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 807 €	3 000 €	RECETTES ENGAGEMENTS		1 500 €
MATERIELS SPORTIFS + TROPHEES + PHARMACI	359 €	20 000 €	FRAIS DOSSIERS CTCR	26 980 €	15 000 €
BILLET DE MATCH FFR	14 033 €	15 000 €	RECETTE TAXE APPRENTISSAGE	59 567 €	70 000 €
PRESTATIONS DE SERVICE	83 477 €	80 000 €	FORMATION FEDERALE ET CQP		5 000 €
LOCATIONS	5 752 €	6 000 €	FORMATION PSC1	2 630 €	2 000 €
PRESTATIONS DE SERVICE BPJEPS	188 217 €	190 000 €	FORMATION PROFESSIONNELLE	427 585 €	460 000 €
LOC. ENTRET. MAT. BUREAU + STANDARD	12 657 €	15 000 €			
ENTRETIEN & REP. DES LOCAUX	3 672 €	10 000 €	CDC SUBVENTION		
MAT DE TRANSPORT + ENTRETIEN	18 159 €	20 000 €	CDC CONVENTION TRIENNALE	150 000 €	150 000 €
MAINTENANCE INFORMATIQUE	7 011 €	7 000 €	CDC ANS		24 000 €
ASSURANCES	10 255 €	12 000 €	CDC SEVEN		0 €
SEMINAIRES & FORMATION		1 000 €			
HONORAIRES	4 530 €	10 000 €			
COMMUNICATION	14 775 €	25 000 €	FFR SUBVENTION CTC	120 282 €	120 000 €
DONS / CADEAUX	6 428 €	5 000 €	FFR DEVELOPPEMENT RUGBY CORSE/CONT./CORSE	459 298 €	500 000 €
DOCUMENTATION GLE + PUBLICATION	434 €	500 €	FFR AUTRE SUBVENTION	-9 904 €	
VOYAGES & DEPLACEMENTS	344 106 €	360 000 €	FFR SUBVENTION CRT 2EME GENERATION	25 000 €	
DEPLACEMENTS SELECTIONS	27 504 €	130 000 €	FFR SUBVENTION FONCTIONNEMENT + POS	122 500 €	171 000 €
DEPLACEMENTS CORSE/CONTINENT/CORSE	459 298 €	500 000 €	SUBVENTION ETAT AIDE A L EMPLOI	7 188 €	
TOURNOI INTERNATIONAL SEVEN		150 000 €			
INDEMNITES KILOMETRIQUES	3 011 €	3 000 €			
MISSIONS	2 258 €	3 000 €	DONS MECENATS	45 697 €	40 000 €
RECEPTION	93 511 €	39 500 €			
FRAIS POSTAUX & TELECOMMUNICATION	4 280 €	5 000 €	PRODUITS FINANCIERS	13 583 €	8 000 €
COTISATIONS DIVERSES	1 398 €	1 000 €	QUOTE PART DES SUBVENTION VIREES		36 000 €
FRAIS & INTERETS BANCAIRES	1 645 €	1 900 €	TRANSFERT CHARGES EXPLOITATIONS	36 983 €	
IMPOTS & TAXES	16 079 €	20 000 €	TRANSFERT CHARGES EXPLOITATIONS TRANSPORT	208 678 €	354 000 €
SALAIRES & CHARGES SOCIALES	224 334 €	291 600 €	PRODUITS ACTIVITES ANNEXES		
EMPRUNTS & AMORTISSEMENTS	80 000 €	80 000 €	RECETTES MANIFESTATIONS	41 027 €	50 000 €
AMENDES PENALITES	45 €		PRODUITS EXERCICE ANTERIEUR		
CHARGES SUR EXERCICE ANTERIEUR	5 190 €		PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	0 €	
DIVERS	7 €				
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
EMPLOI CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES: PERSO	180 000 €	180 000 €	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE: BENEV(	180 000 €	180 000 €
TOTAL CHARGES	***1 841 277,69 €***	***2 217 500,00 €***	***TOTAL PRODUITS***	***1 976 777,00 €***	***2 217 500,00 €***
	RESULTAT	**0,00 €**			